

La Gazette de SAPIGNICOURT

Bulletin Municipal N°1

Mars 2023

<https://mairie-sapignicourt.fr/>



SOMMAIRE

Edito du maire	2
Agenda	2
Conseil Municipal	3
Vie Communale	3 à 5
Bois & Forêts	6
Travaux & Investissements	6 & 7
Culture & Patrimoine	7
L'agglomération	7 & 8

SAPIGNICOURT

Edito du Maire



Innovation, expérimentation, sensibilisation, communication cher(e) concitoyen(ne), constitueront notre vocabulaire de cette seconde partie de mandat.

Nous sommes manifestement confrontés aux évolutions exponentielles d'une société en profonde mutation ou chacun souhaite trouver chaussure à son pied à tout moment et en tous lieux. Services aux particuliers, enseignements divers, sports tout terrain, tourisme de tout ordre, loisirs, transports, artisanat en constituent le tronc commun. Vous imaginez bien que pour répondre à ces attentes et besoins, la notion « Commune » et même communautaire est dépassée.

Il en va de celle de bassin de vie, aujourd'hui en passe d'émerger pour lutter contre l'insécurité, basée sur un espace de 310 communes, regroupant 160 000 habitants, intersectant 3 départements. L'attractivité de notre territoire en dépend.

En outre, la communication et la culture m'apparaissent être les premières briques de cette révolution pour asseoir nos valeurs fondamentales « transparence et équité ».

Cette gazette, dans un premier temps, en constituera le socle, remplaçant mes comptes rendus édités depuis 1995. Elle sera complétée, l'actualité faisant, par des brèves diffusées en temps réel sur notre site communal ou sur Panneau Pocket avant une entrée sur les réseaux sociaux, toute prudence consentie !! échangeons et partageons dans ce nouveau monde.

Et que dire de la culture, génératrice du vivre ensemble, du bien-être, en un mot de la fraternité, l'agglomération s'y employant.

Enfin, j'insisterai sur cette notion primordiale et indispensable pour vivre dans la vraie vie ; celle de l'intérêt général. Ainsi, poursuivons notre quête d'aménagement du territoire, ensemble, en prônant, entre autres, l'éruption de trames vertes et bleues nécessaires à l'équilibre environnementale tout en valorisant nos sites emblématiques pour le bien de toutes et tous. Votre implication dans notre opération « sauvons la biodiversité », menée par la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) démontre à quel point le naturel prime le chimique, l'hirondelle en devenant le symbole, se substituant à la démoustication chimique devenue obsolète, d'autres exemples nous tendant les bras.

A nous, à vous de jouer, l'expression étant privilégiée.

Alain SIMON

agenda

MARS 2023

18/03 Repas dansant de la St Patrick*

AVRIL 2023

08/04 Chasse aux œufs et

Ouverture de la buvette*

MAI 2023

07/05 Brocante*

08/05 Dépôt d'une gerbe

28/05 Ballade gourmande en Alsace*



Marche printanière ASL - Mai 2022

JUIN 2023

11/06 Marche printanière*

JUILLET 2023

13/07 Retraite aux flambeaux*

14/07 Événement Fête nationale*

SEPTEMBRE 2023

23/09 Loto*

OCTOBRE 2023

15/10 Marche pour Octobre Rose*

NOVEMBRE 2023

17/11 Soirée Beaujolais nouveau*

19/11 Bourse aux jouets*

* Événements proposés par l'ASL

Principales délibérations du Conseil Municipal

Composition du Conseil Municipal :

Maire - Alain SIMON, **1^{er} adjoint** - Thierry COLSON, **2nd adjoint** - Julien COSSON,

Conseillers municipaux : Sophie ALIPS, Stéphane COURBO, Fabienne COUVIN, Antoinette MARECHAL, Jean-Pierre MAZIUK, Helena NEVEU, Christine PICARD, Frédéric VAN SPEYBROECK.

Délibérations et échanges du Conseil Municipal du 06 Février 2023

> Nomination des agents recenseurs

Nomination de l'agent recenseur à l'unanimité, Monsieur Jacky BEAUBÉGUIE.

Hélène NEVEU assurera la coordination du recensement. Le recensement prendra fin le 18 février (cf article ci-dessous)

> Vie communale :

- Le Conseil Municipal a décidé d'engager les démarches pour quitter le syndicat de démoustication. Cette décision fait suite au constat que les résultats obtenus sont très médiocres par rapport au coût que représente la démoustication (+ de 600 € en 2021). D'autres pistes vont être explorées pour limiter les nuisances. A suivre...

- Délibération pour l'énumération des dépenses retenues indemnissables au titre des « Fêtes et cérémonies » 2023.

> Travaux & Investissements :

- Dans le cadre du remplacement des lampes au sodium par des lampes Led pour l'éclairage public : Délibération pour solliciter une aide de 30 % dans le cadre de la DETR sur le reste à charge des travaux pour la commune (cf article dédié dans « Travaux & Investissements »)



Vie
Communale



La clôture du recensement a eu lieu samedi 18 février 2023. Nous avons pu identifier 167 habitations contre 156 au dernier recensement soit 10 logements de plus sur Sapignicourt. A noter que 2 gîtes qui n'existaient pas auparavant ont été recensés.

Le nombre d'habitants sera connu fin 2023. Nous vous remercions pour votre implication et pour l'accueil que vous avez réservé à l'agent recenseur, Jacky BEAUBÉGUIE.

Des précisions vous seront apportées quand L'INSEE aura traité toutes les données en fin d'année.

Pourquoi ?

Jusqu'ici les fluides et l'énergie faisait l'objet d'un relevé pour être facturés au réel.

Contraignant et fastidieux.

Il a été décidé par le Conseil Municipal d'intégrer ces coûts sous forme d'un forfait dans le coût de la location.

Par ailleurs le coût de location n'avait pas évolué depuis plusieurs années, un ajustement était nécessaire.

Le coût de location se composera désormais de 2 tarifs :

- Tarif été du 1^{er} Avril au 30 Septembre : 130 € le week-end
- Tarif Hiver du 1^{er} octobre au 31 Mars : 180 € le week-end
- Tarif de la vaisselle : 10€ le lot pour 30 personnes (verres ballons, assiette, couverts...). Facturation de 3 € pour les articles perdus ou cassés



La réservation se fait toujours auprès de la Mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat



Association Sapignicourt Loisirs (ASL) : Pour faire vivre la commune - Entretien avec Samuel ALIPS président de l'ASL

Samuel vous présidez l'association depuis sa création pouvait nous faire un petit historique ?

L'Association Sapignicourt Loisirs a été créée en 2019. Malheureusement le temps de mettre en place les statuts et de définir les événements que nous voulions mettre en place en 2020 la crise COVID est passé par là et elle a stoppé notre dynamique.

Nous avons dû attendre l'automne 2021 pour mettre en place une 1^{ère} vraie animation avec l'association, ça a été la Marche pour Octobre Rose contre le cancer du sein.

En 2022 les activités ont enfin pu réellement commencer avec de nombreux événements proposés : Soirée pour la St Patrick au mois de Mars, une marche de Printemps, la ballade gourmande en Alsace, le 14 juillet, le loto en Septembre, Octobre rose, la soirée Beaujolais...c'était enfin parti !

Comment c'est passé l'année 2022 en termes de participation et de résultats pour ces 1ères actions ?

Pour nous c'est une année charnière car les événements mis en place nous ont permis de générer un fonds de roulement essentiel pour mener à bien d'autres actions. Nous pouvons conduire nos actions avec nos propres moyens. La commune nous aide au travers la mise à disposition d'un local nous permettant de nous réunir.

Une réussite en particulier pour cette 1ère année en vitesse de croisière ?

Nous sommes particulièrement fiers de la marche gourmande organisée en Alsace. Ça a été un vrai succès avec 2 bus affrétés et la journée a été une superbe réussite, un vrai moment de convivialité.

Que nous réserve 2023 ?

Nous allons tout d'abord asseoir les événements proposés en 2022 : les marches, la Saint-Patrick, le loto...(cf agenda en 2^{ème} page). Nous souhaiterions aussi remettre en place une brocante.

Merci Samuel et longue vie à l'ASL !

Le bureau de l'association en 2023

Président : Samuel ALIPS

Vice- président : Stéphane COURBO

Trésorière : Priscilla GOETMAKERS

Trésorière adjointe : Antoinette MARECHAL

Secrétaire : Hélène NEVEU

Secrétaire adjoint : Jean-Claude DUFOUR

Bon à savoir

Pour adhérer à l'association en 2023

Tarif : 10 euros

Modalités : Contacter l'association :

Tél : 06 86 86 10 48

Courriel : sapiloisirs@yahoo.com

Cérémonie des vœux 2023 et remise de Médailles



Sapignicourt a eu le plaisir d'accueillir pour cette cérémonie des vœux 2023 :

> **Monsieur Quentin BRIERE**, Maire de Saint-Dizier et Président de l'Agglomération St Dizier, Der et Blaise

> **Monsieur Charles DE COURSON**, Député de la 5^{ème} circonscription de la Marne

> **Monsieur Sébastien MIRGODIN** Président du Syndicat du Der

Au-delà des traditionnels vœux présentés par le Maire et des personnalités invitées cette cérémonie a surtout été l'occasion de remercier plusieurs citoyens de Sapignicourt pour leur investissement au service de la commune et de ses habitants.

> Se sont vu remettre une Médaille d'Or du mérite :

Jacky BEAUBEGUIE : Conseiller Municipal de 1983 à 2020, 1^{er} adjoint de 1989 à 1995 et de 2014 à 2020, 3^{ème} adjoint de 2008 à 2014. Conseiller Communautaire de 2008 à 2020.

Jean-Marie CANOVA : Conseiller Municipal de 1983 à 2020

Jean-Luc DESANLIS : Maire de 1983 à 1995, 2^{ème} adjoint de 1995 à 2006, 1^{er} adjoint de 2006 à 2014, Conseiller Municipal de 2014 à 2020. Conseiller Communautaire à la Communauté de Communes du Bocage et Der de 1995 à 2001 et de 2008 à 2012.

Daniel DESANLIS : Conseiller Municipal de 1983 à 2020



> Se sont vu remettre une Médaille d'Argent du mérite :

Samuel ALIPS : Contrat Emploi Jeune à la commune de 2000 à 2005. Agent technique depuis 2005 jusqu'à ce jour.

Caroline BARDIN : Secrétaire de mairie depuis 1997 à Sapignicourt et depuis 2008 à la Communauté de Communes du Bocage et Der.

Thierry COLSON : Conseiller Municipal de 2001 jusqu'à ce jour. 1^{er} adjoint depuis 2020. Conseiller Communautaire à la Communauté de Communes du Bocage et Der de 2001 à 2008. Et Conseiller Communautaire à l'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise depuis 2020.

Jean-Pierre MASIUK : Conseiller Municipal depuis 1995 et toujours en poste à ce jour. 3^{ème} adjoint de 1995 à 2006, 2^{ème} adjoint de 2006 à 2020. Conseiller Communautaire à la Communauté de Communes du Bocage et Der de 1995 à 2012.



> S'est vu remettre une Médaille Vermeille du mérite :

Alain SIMON : Conseiller Municipal de 1989 à 1995, 3^{ème} adjoint de 1989 à 1993, 2^{ème} adjoint de 1993 à 1995. Maire depuis 1995 jusqu'à aujourd'hui.

Vice-Président de la Communauté de Commune Bocage et Der de 1995 à 2008 puis Président de 2008 à 2012.

Vice-Président de l'Agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise depuis 2013



été décorés de la « Médaille d'honneur régionale, départementale et communale » qui récompense la compétence professionnelle et le dévouement des élus locaux et des agents publics des collectivités territoriales.

Bois ON « PEUT PLEURER »...

& Forêts

L'exploitation du peuplier constitue depuis longtemps une source de revenu pour la commune. Sapignicourt est loin d'être une commune riche et l'exploitation des bois est la bienvenue pour arrondir les budgets.

Malheureusement depuis plusieurs années entre les maladies et le changement climatique (sécheresse notamment) les peupleraies souffrent, voir meurent, rendant plus aléatoire l'apport financier si précieux.

Malgré tout, compte tenu de la nature de notre sol, il convient de continuer à essayer de préserver la rotation des peupliers. Ainsi à l'automne 2022 ce sont de nouveaux « cultivars » (des variétés cultivées obtenues par croisement, et reproduites ensuite par bouturage) qui ont été plantés : 185 peupliers Montcalvo plantés au lieu-dit du Moulin et 60 Vesten plantés au lieu-dit de la Cachotte pour un montant total de 1 617 € TTC.

Mais il faut aussi penser à diversifier les plantations et c'est dans ce contexte que sont aussi menés des tests pour, peut-être à termes, remplacer les peupliers par d'autres essences d'arbres.

Ont été plantés au lieu-dit de la Cachotte : 50 pins maritimes, 500 Aulnes feuilles en cœur, 30 Noyers, 560 acacias robiniers faux acacias, 500 érables champêtres, 50 sapins Nobilis, 50 sapins Nordmann, et 30 Omorika pour un budget total de 2 987 € TTC.

Attribution des affouages

2 personnes ont demandé à bénéficier d'un droit de coupe dans la forêt communale.

Cette année les coupes s'effectueront vers les zones de la Cachotte

Le prix du stère a été fixé à 4 euros

Le Savez-vous ?

Julien COSSON, 2nd adjoint à la commune, est en charge des Bois.

A ce titre il est l'interlocuteur privilégié de l'ONF (Office National des Forêts) dans le cadre de la mise en œuvre **du régime forestier**.

Le régime forestier est un ensemble de principes visant à assurer la gestion, la conservation et le développement de la forêt en lien avec l'ONF (Office National des Forêts)

Julien est épaulé dans sa mission par Samuel ALIPS, employé communal, qui assure avec lui la plantation et l'entretien des arbres.

Travaux Réduction de la consommation d'énergie, les actions de la commune

& Investissements



Pour une commune de la taille de Sapignicourt la principale dépense d'énergie réside dans l'éclairage public, il est donc essentiel d'agir sur ce poste.

La commune compte 98 points d'éclairage en tout dont une quarantaine sont à éclairage led, plus économes. Les autres sont équipés de lampes au sodium, bien plus consommatrices d'électricité.

D'où la décision de convertir l'ensemble des points d'éclairage sodium restant en éclairage Led.

58 candélabres sont concernés par cette conversion pour un investissement de 44 660 € avec participation de 25% du SIEM (Syndicat Intercommunal d'Energies)

Sur le reste à charge pour la commune de 33 495 € une aide de 30% à été demandée dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) au titre du « fonds vert » dédié au soutien des actions en faveur des économies d'énergie notamment.

La consommation actuelle des lampes au sodium est 172watt/heure. Les lampes led consommeront moins (80 watt/heure) et surtout leur puissance peut être ajustée ce qui n'est pas le cas pour les lampes au sodium.

Ainsi de 172w/h actuellement la consommation passera à à 48w/h pour les leds qui fonctionneront à 60% de leur puissance de leur allumage jusqu'à 22h30 et de 5h30 jusqu'à leur extinction. La consommation baissera à 8 watt/heure lorsqu'elles fonctionneront à 10% de leur puissance entre 22h30 et 5h30.

La solution d'éteindre complètement l'éclairage public sur une plage horaire donnée a été écartée par le Conseil Municipal pour des questions de sécurité.

Panneaux photovoltaïques sur le manège des écuries, un investissement de bon sens !



Dès 2021 la commune avait décidé d'investir dans des panneaux photovoltaïques, misant sur une source d'électricité renouvelable pleine d'avenir.

C'est la société Marnaise SILICEO qui a été retenue pour mettre en œuvre cette installation de 35 Kwc couvrant une surface totale de prêt de 176 m².

Le coût de l'investissement total est de 35 287,20 euros TTC pour l'installation et le raccordement. Il faut ajouter 1 600 euros pour le compteur INEDIS.

Cet investissement bénéficie d'une aide de la Région Grand Est de 7 200 euros.

La production d'électricité qui sera totalement revendue à Enedis devrait générer une rentrée d'argent pour la



Qui était Saint Alpin ?

Culture &

Patrimoine

Né en 409, devenu prêtre à l'âge de vingt ans, il fut consacré huitième évêque de Châlons en 433.

Alors que Attila le roi des Huns ambitionne dans sa conquête du monde de prendre Châlons, la ville, qui alors n'avait ni garnison, ni fortifications, lui envoie une députation ayant à sa tête saint Alpin, son évêque, dont l'éloquence parviendra à détourner Attila de Châlons.

Par ses miracles et ses prédications, il sut confirmer dans la foi les peuples de son diocèse. Il meurt à Baye le 7 septembre 480 et Saint Remi, évêque de Reims, vint présider ses funérailles ce qui était un grand honneur.

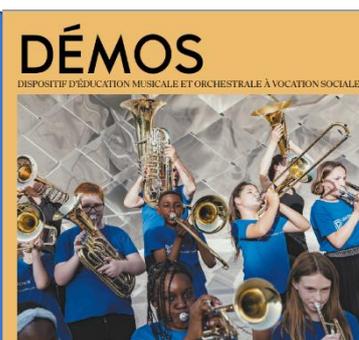
Sa statue trône Grande Rue et l'église de Sapignicourt lui est dédiée

Agglomération St-Dizier, Der et Blaise

Le projet DEMOS coordonné par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris débarque bientôt sur le territoire de l'agglomération !

Objectif : permettre à des enfants de 7 à 12 ans habitant des quartiers relevant de la politique de la ville (QPV), ou dans des zones de revitalisation rurale (ZRR) d'avoir accès à l'éducation artistique et culturelle.

<https://demos.philharmoniedeparis.fr/>



2022
2023



DEMOS
PHILHARMONIE DE PARIS

Agglomération St-Dizier, Der et Blaise



RENSEIGNEMENTS

Maison de La MOBILITÉ

3, Place Maréchal Leclerc
52 100 Saint-Dizier

Horaires d'ouverture :

Le lundi : 13h30 à 17h30
Du mardi au vendredi : 10h à 12h30 – 13h30 à 17h30
Le samedi : 10h à 12h30

03.25.56.17.73

0 800 002 624 Service & appel gratuits



TAD : Transport A la Demande de Territoire

C'est nouveau ! Vous pouvez utiliser le TAD de territoire pour vous déplacer sur l'ensemble de l'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise.

Besoin d'effectuer un trajet Sapignicourt St Dizier ? Un trajet de Sapignicourt à Eurville ? ...c'est maintenant possible

Avec ce service, vous pouvez vous **déplacer de commune à commune ou vers Saint-Dizier** dans le créneau horaire de votre choix entre 7h et 18h.

Tous les renseignements sur le internet de TICEA (<https://www.bus-ticea.com/>) ou à l'aide des coordonnées ci-contre

Micro-Folie : un dispositif culturel innovant, au service des territoires.

Les Micro-folies sont des musées numériques modulables, que l'on peut installer partout en France dans un espace déjà existant. Le ministère de la Culture soutient leur création. Implantées au plus proches des habitants, ces plateformes culturelles de proximité sont un véritable outil au service de l'Éducation Artistique et Culturelle.

Grâce au grand écran, aux tablettes et au système de sonorisation, toutes les formes artistiques peuvent être mises à l'honneur.



Micro-Folies à La Seyne-sur-mer (83)

Nous espérons que cette 1^{ère} Gazette de Sapignicourt vous a plu, nous reviendrons vers vous lors de la prochaine édition pour connaître votre avis et vos suggestions pour améliorer cet outil de communication

Bien sincèrement, les membres du Conseil Municipal

Informations pratiques :

<p> Adresse de la Mairie : 14 Grande rue 52100 Sapignicourt</p>	<p>Contactez la Mairie :  Téléphone : 03 26 73 71 66  E-mail : mairiesapignicourt@orange.fr</p>	<p> Site internet : http://www.mairie-sapignicourt.fr</p>
--	--	---

L'accueil est assuré les Mardi et Vendredi de 16h à 18h

